

Contre le sexisme au cinéma, mettons en place des quotas

Moins d'un quart des films produits en France sont réalisés par des femmes. Un collectif de professionnels du septième art, dont Juliette Binoche, Agnès Jaoui, Charles Berling et Alexandra Lamy, demandent la création de quotas dans le financement du cinéma afin d'arriver à parité

Collectif

En France, chacun, chacune peut créer, inventer, s'exprimer librement au travers de la création artistique. Grâce à l'exception culturelle, notre Etat considère que le fruit de cette création n'est pas un bien marchand comme les autres, préservant ainsi la réalisation des œuvres culturelles. Avec son cinéma et ses actrices, la France incarne le septième art à travers le monde par sa diversité, sa singularité et son glamour.

Malgré tout, comme dans bien des domaines d'activité, les femmes restent discriminées dans le cinéma : moins d'un long-métrage sur quatre agréé par le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) est réalisé par une femme. Aucune exposition à la Cinémaèque française n'a été consacrée à une cinéaste. En soixante et onze ans de Festival de Cannes : une demi-Palme d'or a été décernée à Jane Campion en 1993, partagée avec Chen Kaige. Et un César de la meilleure réalisatrice pour Toniè Marshall en 2000. Sans parler d'inégalités salariales, avec un écart de 42 % en défaveur des femmes, et d'inégalité des chances, avec seulement 28 % des avances sur recettes attribuées par le CNC pour des projets menés par des femmes.

Si la France ne cesse d'œuvrer pour que les femmes parviennent à peser de la même façon que les hommes sur la société et sur son évolution, le chemin à parcourir reste encore long et sinueux. Ailleurs dans le monde émerge une prise de conscience pour une réelle égalité des sexes dans les métiers du cinéma. La Suède et l'Irlande ont adopté des quotas avec pour objectif que, d'ici trois ans, 50 % des subventions aillent à des projets portés par des femmes. L'Espagne, elle, a choisi un système de points, qui bonifie les projets des femmes pour l'attribution des aides. Le Canada s'est donné trois ans pour atteindre et maintenir la parité en ce qui concerne le nombre de productions réalisées par des femmes et les postes-clés de création. Les politiques de quotas sont les plus efficaces en matière de résultats. En Suède, à la suite de cette politique, la proportion de réalisatrices est passée de 16 % en 2012 à 38 % en 2016.

Le 28 septembre 2017, le Conseil de l'Europe a même adopté une recommandation historique invitant les Etats membres à revoir leurs législations et leurs stratégies pour promouvoir l'égalité dans le secteur, mettre fin à la répartition inéquitable des subventions et assurer la collecte, le suivi et la publication de données en la matière. Nous pouvons légitimement nous demander pourquoi la France n'a alors pas légiféré.

SOUTIEN A LA MINISTRE DE LA CULTURE

Quand l'application d'actions fortes est nécessaire, les quotas, qui ont déjà donné des résultats, constituent une étape incontournable pour vaincre les inégalités. N'en fut-il pas de même pour la chanson francophone ? En politique ou pour les conseils d'administration des grandes entreprises ? Certains diront que le seul critère de sélection doit être le talent, que le talent... Cependant, le talent n'est pas qu'un don reçu au berceau, mais également le fruit d'une éducation et d'une construction sociale dans lesquelles les femmes restent encore désavantagées par rapport aux hommes. A moyens égaux, le talent le sera aussi ! 60 % des effectifs sortant de l'Ecole nationale supérieure des métiers de l'image et du son (Femis) sont des femmes, et seulement 21 % de films de femme ont été agréés par le CNC : doit-on parler de talent ? Ou de discrimination à l'embauche ?

Ajoutons que 85 % des fonds publics européens sont attribués à nos confrères réalisateurs : juste une question de talent ? ! A travers cette tribune, nous voulons soutenir la ministre de la culture, Françoise Nyssen, qui, le mercredi 7 février, lors du comité ministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes, a annoncé sa détermination pour garantir la parité dans le monde de la culture. C'est une occasion historique pour M^{me} Nyssen de s'associer à une évolution majeure du secteur culturel. Nos objectifs partagés avec la ministre de la culture sont : de parvenir à la parité des commissions de production, à la parité du nombre de projets soutenus dans les instances qui gèrent les fonds publics ; d'obtenir le renouvellement des programmes pour atteindre la parité dans les lieux de promotion, de diffusion des œuvres cinématographiques et audiovisuelles.

La France ne doit pas rester à la traîne de l'Europe. Elle doit faire émerger de nouvelles figures dans la création et l'industrie de la culture. Ne laissons plus le sexisme et le machisme être des entraves à la liberté d'expression. Le cinéma a besoin de l'imaginaire des femmes, de la fabrication de leurs images et de leurs histoires pour transformer les repères esthétiques dominants qui ont créé ces stéréotypes venéneux. Les femmes ont une histoire qui ne peut ni ne doit plus être effacée de notre mémoire collective et de sa transmission aux jeunes générations. Gageons que les responsables des organisations professionnelles et syndicales de la culture sauront saisir l'occasion historique de participer au changement promis par la ministre. ■

Yamina Benguigui, réalisatrice et productrice ; Houada Benyamina, auteure et réalisatrice ; Charles

Berling, acteur ; Julie Bertuccelli, réalisatrice ; Juliette Binoche,

actrice ; Myriam Boyer, comédienne ; Dominique Cabrera,

auteure et réalisatrice ; Nicole Calfan, actrice et écrivaine ; Isabelle

Carré, comédienne ; Antoine de Caunes, animateur radio-télé et ci-

néaste ; Fanny Cottencqon, comédienne ; Audrey Dana, actrice et

réalisatrice ; Florence Darel, comédienne ; Eva Darlan, comédienne ;

Vincent Dedienne, auteur et comédien ; Marianne Denicourt, comédienne ; Lola Doillon, réalisatrice ;

Karim Dridi, cinéaste ; Anny

Duperey, comédienne et auteure ;

Andréa Ferrière, actrice ; Véro-

nique Genest, comédienne ; Catherine Jacob, actrice ; Irène Jacob,

actrice ; Agnès Jaoui, auteure,

metteuse en scène, réalisatrice et comédienne ; Jean-Pierre

Kalfon, acteur et chanteur ; Marthe Keller, comédienne ; Alex Lutz,

Lamy, comédienne ; Alex Lutz,

humoriste et réalisateur ; Anna

Mouglalis, actrice ; Océanrose-

marie, auteure et comédienne ;

Isabel Otero, comédienne ; Euzhan

Palczy, auteure, réalisatrice et productrice ; Alice Pol, comédienne ;

Bruno Putzulu, comédien ; Daniel

Russo, comédien ; Hélène de Saint-Père, actrice ; Coline Serreau, cinéaste ; Charlotte Silveira,

cinéaste ; Claire Simon, cinéaste ; Michèle Simonnet, comédienne ; Abderrahmane Sissako, cinéaste ;

Amanda Sthers, scénariste et réalisatrice ; Jacques Weber,

acteur et auteur

Retrouvez la liste complète des signataires sur Lemonde.fr